

Montréal, le 28 novembre 2016

Objet : Craintes concernant les compteurs non communicants

Bonjour,

Nous sommes propriétaires depuis 11 ans d'un immeuble de cinq logements. Nous habitons au rez-de-chaussée, et les compteurs d'Hydro-Québec pour l'ensemble de cinq logements sont installés dans notre sous-sol. Nous avons refusé jusqu'à présent la pose de nouveaux compteurs. Le sous-sol est aussi un atelier d'ébénisterie où nous passons plusieurs heures par jour à proximité des cinq appareils.

Actuellement, les boîtiers métalliques de nos compteurs électromécaniques sont sécuritaires et fiables. Nous souhaiterions les conserver compte tenu de la nature des activités que nous tenons au sous-sol. La poussière et le bran de scie produits par les outils d'ébénisterie sont inflammables. Les compteurs non communicants, qui possèdent un boîtier en plastique, ne nous inspirent donc aucunement confiance.

Veuillez ajouter cette lettre aux observations en lien avec le Dossier R-2964-2016.

Cordialement,

Damien Boudreau et Geneviève Cliche
2235, rue de Chambly
Montréal (Québec) H1W 3J3